

**Yergeau, Samuel**

---

**De:** Gagnon, Josée (DGCN) <Josee.Gagnon2@transports.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 8 avril 2022 12:39  
**À:** Yergeau, Samuel  
**Cc:** Desroches-Maheux, Eve; Delaître, François; Girard, Lysanne  
**Objet:** [Externe] RE: Bilan des consultations autochtones - Tête-à-la-Baleine (3211-02-266)  
**Pièces jointes:** Bilan de la consultation autochtone.pdf; 2021-12-13 Deuxième consultation - Rehaussement de la route du quai à Tête-à-la-Baleine.pdf

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Samuel,

Tu trouveras, en pièces jointes, le bilan des consultations autochtones, ainsi qu'une des lettres qui a été envoyée à la communauté. Elle te permettra de voir l'information qui leur a été transmise.

N'hésites-pas si tu as des questions.

Bonne fin de journée,

*Josée Gagnon, biologiste M.Sc.*

**Coordonnatrice des modules environnement et assurance-qualité**

Direction de la coordination et des relations avec le milieu

Ministère des Transports du Québec

625, boul. Laflèche, bureau 110

Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Téléphone : ~~418-295-4788 poste 48332~~

[Josee.gagnon2@transports.gouv.qc.ca](mailto:Josee.gagnon2@transports.gouv.qc.ca) **Étant en télétravail, les courriels sont le meilleur moyen pour me joindre en ce moment. Merci!**



---

**De :** Yergeau, Samuel <Samuel.Yergeau@environnement.gouv.qc.ca>

**Envoyé :** 5 avril 2022 15:58

**À :** Gagnon, Josée (DGCN) <Josee.Gagnon2@transports.gouv.qc.ca>

**Cc :** Desroches-Maheux, Eve <eve.desroches-maheux@environnement.gouv.qc.ca>; Delaître, François <Francois.Delaitre@environnement.gouv.qc.ca>

**Objet :** Bilan des consultations autochtones - Tête-à-la-Baleine (3211-02-266)

**Avertissement automatisé:** Ce courriel provient de l'extérieur de notre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour Josée,

Pour faire suite à un courriel transmis le 6 janvier 2022, nous tenons à rappeler qu'un bilan des consultations autochtones réalisées par le MTQ doit être transmis au MELCC dans le cadre de l'analyse de la modification du décret. Celui-ci permet de compléter les sections du rapport d'analyse environnementale qui se rapportent à la consultation autochtone et fera partie de la documentation transmise aux autorités dans le cadre de la modification du décret.

N'hésite pas à me contacter pour toute question.

Cordialement,

**Samuel Yergeau** | M. Sc. géogr.

**Chargé de projet**

*Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques (DÉEPH)*

*Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*

**Tél : 418-805-1587**

## **Bilan des consultations autochtones effectuées dans le cadre du projet de rehaussement de la route d'accès au quai à Tête-à-la-Baleine, en Basse-Côte-Nord**

Afin de déterminer quelle communauté autochtone devait être consultée dans le cadre de ce projet, une vérification a été faite dans le Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT) sous la responsabilité du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). Les informations produites concernant le territoire de consultation proviennent du Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS).

Pour le projet de rehaussement de la route du Quai à Tête-à-la-Baleine, le GIS identifie trois communautés : La Romaine, Mingan ou Pakuashipi. Après validation auprès de la Direction des affaires autochtones du MERN, on m'a confirmé que seule la communauté d'Unamen Shipu (La Romaine) pouvait être consultée.

La consultation de la communauté d'Unamen Shipu est en cours. Une première et une deuxième lettre de consultation ont été transmises respectivement les 28 janvier 2020 et 13 décembre 2021. L'envoi de la troisième lettre est prévu en avril 2022.

Une consultation autochtone doit également être faite dans le cadre de la modification de décret. Nous avons donc ajouté l'information à la deuxième lettre de consultation (voir la pièce jointe : 2021-12-13 Deuxième consultation – Rehaussement de la route du quai). L'information à propos de la modification de décret sera également présente lors de la troisième lettre.

Nous n'avons eu aucun retour de la communauté à la suite de l'envoi des deux premières lettres de consultation. Il n'y a donc aucun enjeu identifié actuellement concernant une atteinte potentielle aux droits ancestraux découlant de la réalisation de ce projet.

PAR COURRIEL ET  
COURRIER RECOMMANDÉ

Baie-Comeau, le 13 décembre 2021

Monsieur Brian Mark  
Chef  
Conseil des Innus d'Unamen Shipu  
90, rue du Large  
La Romaine (Québec) G0G 1M0  
[chef.conseil@unamenshipu.qc.ca](mailto:chef.conseil@unamenshipu.qc.ca)

**Objet : Deuxième consultation — Rehaussement de la route du quai à  
Tête-à-la-Baleine**

Monsieur le Chef,

Dans une perspective d'échanges et de bonnes relations, et comme mentionné dans notre correspondance du 28 janvier 2020, nous désirons porter à votre attention qu'une équipe de projets de la Direction générale de la Côte-Nord travaille actuellement à la conception de projets routiers sur la route 138 qui devraient commencer à l'été 2023.

Les travaux à venir seront localisés à l'endroit suivant :

- Route 138 dans la municipalité de Tête-à-la-Baleine : les travaux consistent à rehausser deux tronçons de la route du quai à Tête-à-la-Baleine dans le but de limiter les impacts des submersions survenant lors de tempêtes.

Afin de vous permettre de bien situer l'endroit où se feront les travaux, vous trouverez ci-joint le plan de localisation relatif à ce projet.

Nous aimerions porter à votre attention qu'une demande de modification de décret a été transmise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques puisque des modifications ont été apportées au projet depuis la réalisation de l'étude d'impact environnementale en 2012.

... 2

En effet, le rehaussement des jetées entraînera une augmentation de la superficie d'empiètement dans le milieu marin, et ce, des deux côtés de la route, pour atteindre une superficie évaluée à 10 313 m<sup>2</sup> comparativement à une superficie de 5 440 m<sup>2</sup> estimée lors de l'étude d'impact.

Bien que l'augmentation de la superficie d'empiètement sera permanente, les impacts sur le fond marin, les herbiers marins, les algues, les mammifères marins, les invertébrés marins, ainsi que la faune ichtyenne et aviaire seront les mêmes. De plus, l'importance des impacts au niveau régional ne changera pas puisqu'on y retrouve une multitude d'habitats de ce type.

Nous vous invitons à nous faire part des questions et commentaires que pourrait avoir la Communauté de Unamen Shipu sur l'exécution de ce projet en communiquant avec madame Christiane Fortin, agente de liaison aux partenaires, au numéro suivant : 418 553-7236, ou par courriel à l'adresse suivante : [christiane.fortin@transports.gouv.qc.ca](mailto:christiane.fortin@transports.gouv.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chef, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice générale,



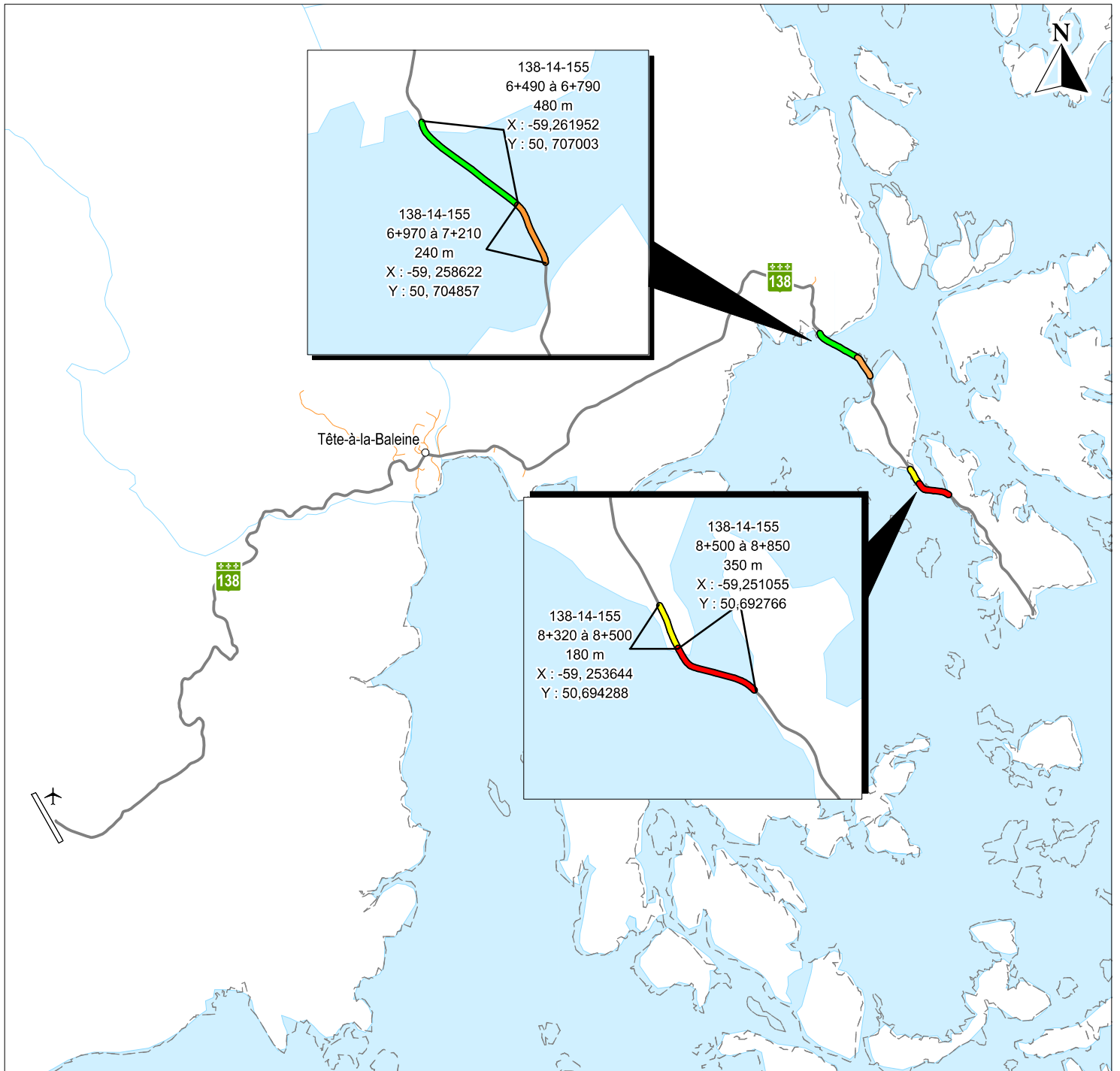
Louise Milette

p. j. Plan de localisation

- c. c. M. Normand Bellefleur, directeur général, Unamen Shipu
- M. Jacques-Olivier Théberge, directeur par intérim, Direction des affaires institutionnelles
- M. David Bouchard, directeur, Direction de la coordination et des relations avec le milieu

Nature des travaux:

**REHAUSSEMENT DE LA ROUTE DU QUAI À TÊTE-À-LA-BALEINE**



N° de dossier:  
 670X-XX-XXXX

N° de plan:

N° de projet:  
 154051499

Route: 138

Chemin: \_\_\_\_\_

Municipalité: Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, M

MRC: Golfe-du-Saint-Laurent

Circons. élect.: Duplessis

Nombre de voies: 2

- Divisées  
 Non divisées

Accès: \_\_\_\_\_

- Contrôlé  
 Libre

Emprise minimale: \_\_\_\_\_ mètres

Longueur: 1.250 kilomètre(s)

Chaînages : 138-14-155 6+490 à 6+970  
138-14-155 6+970 à 7+210  
138-14-155 8+320 à 8+500  
138-14-155 8+500 à 8+850

Préparé par: Sonia Morneau

Dir: Côte-Nord C.S.: 6706

Date: 2020-01-07